



A :

Monsieur le Président du PRES Université de Bordeaux.

Messieurs les Présidents des Universités d'Aquitaine.

Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents chargés de la recherche.

M. le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Messieurs les directeurs des UMR CNRS des Universités Bordeaux 1, Bordeaux 2, Bordeaux 3, Bordeaux IV, Pau et Pays de l'Adour et de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

M. le Délégué Régional du CNRS

Mesdames et Messieurs les Directeurs des centres associés à la MSHA

Membres du Conseil scientifique de la MSHA

Pessac le 19 février 2009

Cher(e) Collègue,

Nous vous communiquons de la part du Conseil Scientifique de la *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine* la procédure d'appel à projets pour la préparation de notre prochain quadriennal recherche qui relève de la vague A (2011-2014). Suite aux délibérations de notre dernier Conseil Scientifique du 13 février 2009, nous appelons les porteurs de projets à soumettre une **déclaration d'intention** de 4 à 8 pages pour le 3 avril 2009.

Nous vous rappelons que ces projets du contrat quadriennal doivent être par définition interdisciplinaires et interuniversitaires. Seront également prises en considération les collaborations établies en dehors de l'Aquitaine, notamment au sein du Réseau des MSH. Ces

projets peuvent être portés par des équipes confirmées ou émergentes, mais ne sauraient être le programme exclusif d'un centre ou *a fortiori* d'une seule personnalité scientifique.

Les déclarations d'intention déposées pour le 3 avril au secrétariat de la MSHA (voir les coordonnées ci-dessous) seront transmises à tous les membres du Conseil Scientifique de la MSHA : elles feront l'objet d'une discussion et éventuellement des recommandations seront formulées par le Conseil des 28 et 29 avril 2009 en vue de leur finalisation. Chaque projet sera expertisé par deux personnalités proposées par le Bureau du Conseil Scientifique.

Seuls les projets déposés dans les délais conformément au calendrier ci-joint seront examinés par le Conseil scientifique des 7 et 8 septembre. Le dispositif d'ensemble du quadriennal devra être transmis définitivement au Ministère en octobre 2009.

Nous vous prions de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de notre considération distinguée.

François BART,
Président du Conseil Scientifique

Christophe BOUNEAU
Directeur

P. j. :

- Calendrier de l'Appel à projets
- Note de cadrage scientifique
- Fiche d'évaluation synthétique (pour votre information)